
3 9004 03467647 5

Bouchette de La Bruère

Son Excellence Mgr

Dom Henri Smeulders

A JOLIETTE

COMPTE-RENDU

PAR

F. BAILLAIRGÉ, PTRE

Avec portrait de Son Excellence

PRIX : 10 CENTINS

JOLIETTE
IMPRIMERIE DU COLLÈGE JOLIETTE

1885



SON EXCELLENCE DOM HENRI SMEULDERS

Mgr Smeulders, naquit à Moll, (Belgique) en 1826. En 1859, il devint consulteur de la Congrégation de l'Index. En 1871, procureur de l'ordre Cistercien. En 1883, S. S. Léon XIII le nomme Commissaire apostolique pour le Canada. Mgr Smeulders retourne à Rome le 29 décembre 1884, après un séjour de 14 mois dans notre pays.

PREFACE

Lorsque de grands faits ont lieu dans un pays, on doit être fidèle à en conserver le souvenir. Dans ce siècle, dont le cours emporte tant de choses, il ne suffit pas de confier les faits à la mémoire, il faut les confier à l'airain. Le papier est l'airain du jour : *scripta manent.*

La réception dont Mgr Smeulders, commissaire apostolique en Canada, a été l'objet à Joliette (Diocèse de Montréal) nous a paru digne de mémoire et propre à édifier les enfants de l'excellente génération qui peuple aujourd'hui la cité de l'honorable et illustre Barthélemy Joliette.

COMPTE-RENDU DE LA RECEPTION

LUNDI, 17 NOVEMBRE 1884

Grand mouvement dans la petite ville de Joliette.

Achats d'un nouveau genre : torches, chandelles romaines, fusées, lanternes chinoises.

C'est que le soir on attend Son Excellence Dom Henri Smeulders, Commissaire Apostolique en Canada.

A 7½ heures, foule sur les rues et grandissime illumination dans la ville.

A 8 heures, arrivée du train. Il y a foule à la station. Des torches nombreuses illuminent comme en plein jour. Les yeux sont fixés sur le wagon de première classe. On s'attend à chaque instant à voir paraître Monseigneur, mais plus de quarante prêtres défilent auparavant. A la vue d'un si nombreux clergé, plusieurs sont déjà visiblement impressionnés.

Son Excellence paraît enfin.

Un formidable hourra se fait entendre. Le R. P. Beaudry, supérieur des Clercs de St-Viateur, M. le Curé de Joliette et M. le Maire, Ed. Guilbault, M. P., reçoivent Son Excellence. Un magnifique carrosse est à quelques pas. Prennent place à côté de Son Excellence le R. P. Beaudry, M. de Bie et M. le Maire. La fanfare du Collège Joliette exécute alors la Brabançonne, air national de la Belgique.

*
* *

Les torches étant disposées sur deux rangées, la procession aux flambeaux commence.

La voiture de Son Excellence ouvre la marche ; elle est

traînée par quatre magnifiques chevaux ayant chacun son écuyer.

La milice du Collège, sous les armes, et commandée par le colonel Sheppard, escorte la voiture.

En arrière, les prêtres, les religieux, les élèves du Collège. Le peuple, un peu partout.

Les chandelles romaines et les fusées commencent à sillonner les airs. Les chevaux effrayés se cabrent, mais les écuyers les ont bientôt mis à la raison. On traverse le pont ; les lanternes chinoises et les fanaux se multiplient, des feux allumés sur la rivière jettent sur le rapide et sur les rochers un éclat saisissant.

On passe devant le couvent de la Congrégation de N.-D., ancien manoir de M. Joliette. Des transparents délicatement travaillés ont été placés dans toutes les fenêtres, et le couvent tout entier présente l'aspect d'une immense et riche lanterne chinoise. La grande fenêtre du milieu n'a pas de transparents, mais, par une heureuse disposition de pièces d'argenterie, elle forme un vaste foyer vingt fois étincelant.

Bientôt, nous sommes dans la rue Notre-Dame. Toutes les habitations sont illuminées. Partout des inscriptions, des emblêmes, surtout en l'honneur de Léon XIII.

Nous sommes en face de l'Hôtel-de-Ville, il a été décoré aux frais de la corporation. La coupole ornée et illuminée offre le plus joli coup d'œil.

A droite, dans le lointain, au delà de la place Bourget, le palais de Justice, tout inondé de lumière, présente un aspect magnifique.

Nous avançons. Bientôt nous sommes en face du vaste couvent des Sœurs de la Providence. La chapelle et les quatre étages sont illuminés. Il n'y a pas de transparents, mais ces lignes, si bien harmonisées, avec de fortes lumières,

sur une si grande hauteur sont d'un effet grandiose.

Nous prenons une rue transversale et bientôt nous sommes dans la rue Manseau qui conduit au collège, à l'église et au presbytère.

Dans cette rue, comme dans les précédentes, les particuliers ont rivalisé de zèle et d'habileté dans la décoration et dans l'illumination.

Les acclamations, la fanfare, les fusées et les feux de Bengale se disputent la distance à parcourir.

Le Collège se montre à son tour. La partie ancienne, dernier reste de la fondation Joliette, est ornée à la fantaisiste. La partie neuve, œuvre du R. P. Beaudry, présente des sujets appropriés, très-bien exécutés, et dont plusieurs offrent un aspect des plus pittoresques : les autres boudent parce qu'ils n'ont pas assez de lumière.

La vieille église, à gauche, ne donne que peu de lumière : elle gémissait sans doute de n'avoir pour la circonstance que de si petites croisées.

Le presbytère, qui a toutes les proportions d'un évêché, présente gaîment ses nombreuses fenêtres toutes quadrillées de rouge, de vert, de bleu et de violet : magnifique ensemble.

400 enfants disposés dans le parterre du presbytère, et tenant autant de torches aux couleurs variées, devaient faire le bouquet de la réception ; mais on avait compté sans un vent violent qui cessa trop tard pour permettre de réaliser cette partie du programme

La voiture est arrivée.

Son Excellence gravit le grand escalier du presbytère.

La foule, de plus en plus considérable, lance des vivats multipliés.

Que de sincérité, que d'enthousiasme dans cette population ! Dans le Commissaire Apostolique, elle voyait sur-

tout Léon XIII. Le pape en personne eût été là, qu'elle n'eût pas fait d'avantage.

*
* *

Les prêtres de la ville furent alors présentés à Son Excellence. Que d'affabilité dans son accueil !

*
* *

Après le souper, Son Excellence se rend dans la grande salle du presbytère ou chacun peut jouir de sa présence. Mgr, que nous n'avions jusque là qu'entrevu, nous parut joindre beaucoup de simplicité à beaucoup de dignité. Il est à ce point de vue le portrait fidèle de Sa Grandeur Mgr Bourget.

MARDI, 18 NOVEMBRE 1884

Son Excellence, entourée d'un nombreux clergé, dit la messe au collège Joliette. Un grand nombre d'enfants reçoivent la sainte communion. Les élèves chantent avec un entrain irrésistible.

A $8\frac{1}{2}$ heures : Déjeûner.

Après le déjeûner, Son Excellence exprime son admiration sur la beauté de la chapelle du collège, elle en apprécie le style gothique et fait une assez longue digression sur les divers genres d'architecture.

*
* *

A 10 heures. — Visite au Noviciat des Clercs de St-Viateur, premier objet de la venue de Monseigneur.

Plus de 40 prêtres font cortège à Son Excellence.

Nous sommes en face de 50 religieux et de 60 novices. Mgr Smeulders parle vingt minutes durant. Il relate les événements providentiels qui donnèrent naissance, en France, à l'Institut des Clercs de St-Viateur ; puis, passant au Canada : "Mgr Bourget, que je retrouve partout, ajoute-t-il, est encore le premier qui ait appelé ici les Clercs de St-Viateur." Il exhorte les jeunes novices à bien faire connaître au maître des Novices, tout ce qui se passe dans leur intérieur, leur assurant que c'est le plus sûr moyen d'assurer leur vocation. Il termine en leur faisant voir la grandeur de la mission qu'ils ont à remplir. " On s'arrache aujourd'hui les enfants parce qu'ils sont l'avenir de la société. La sainte Eglise compte sur vous pour lui conserver ces enfants ; c'est à vous qu'elle dit : formez ces âmes à la vertu et que vos mains façonnent en grand nombre de bons citoyens. "

Suivit un salut solennel. Le *Tu es Petrus*, composé par feu le R. P. Paul, P. S. V. et exécuté par le frère Vadeboncœur, C. S. V., eut un effet saisissant, tant par l'exécution que par la circonstance.

*
* *

A midi, banquet au collège.

*
* *

A 2½ heures. — Visite au couvent de la Congrégation de Notre-Dame.

Près de 300 enfants disposées sur une estrade dans la salle de réception.

Adresse très bien tournée, comme d'habitude, et remplie des plus beaux sentiments à l'égard du Pontife-Roi et de son illustre représentant, présentée par Delle Lavallée.

Son Excellence, après avoir fait l'éloge des filles de la vénérable Mère Bourgeois, exhorta les élèves à la pratique du quatrième commandement. Amour, respect, obéissance et reconnaissance, non-seulement aux parents, mais aussi aux bonnes maîtresses, etc., etc.

Grandissime congé pour les élèves !

Musique choisie à la sortie comme à l'entrée.

*
* *

A 3.30 heures, visite chez les religieuses de la Providence A la porte d'entrée, on lisait en gros caractères : WELKOM (mot qui, dans la langue maternelle de Son Excellence, veut dire : Bienvenue).

Dans une grande salle se trouvaient à la fois les religieuses, les dames de charité de la ville et plus de 60 orphelines.

Adresse des dames de charité, présentée par dame veuve Scallon, bienfaitrice de la Providence de Joliette. Cette dame, malgré ses 72 ans, fit la chose avec grâce et dignité.

Adresse des jeunes orphelines. Comme elle est courte, elle ne saurait briser la rapidité que demande un compte-rendu. La voici :

Excellence,

Oserons-nous, nous aussi, pauvres enfants de l'Hospice, faire entendre notre voix, devant l'illustre représentant du chef auguste ? Oui, sa bienveillance à nous visiter, nous prouve qu'il est bon autant que grand, et nous fait surmonter la timidité, qui seule, pourrait retenir l'élan de nos sentiments, tous, de joie, d'affection et de reconnaissance. Ici, on nous apprend à aimer l'Eglise et ceux qui la gouvernent, aussi pouvons-nous à peine croire à notre bonheur de voir dans l'enceinte de cet Asile de charité, un prince de cette Eglise, figure et porte du ciel ; et

nous nous croyons presque ces petits enfants privilégiées de la Judée, qui se pressaient auprès de Notre-Seigneur sur son invitation. Merci, Excellence, d'avoir pensé à ceux dont le monde s'éloigne ; Jésus n'agissait pas autrement, et croyez à la sincérité des vœux que font et feront toujours pour vous les humbles habitants de l'Asile de la Providence de Joliette.

Une petite fillette présente alors un joli bouquet en disant qu'elle demande au ciel que les jours de Son Excellence soient tous, comme les roses de son bouquet, sans épines.

Mgr, visiblement touché, répond assez longuement.

S'adressant tout d'abord aux religieuses, il les exhorte beaucoup à l'observation de leurs saintes règles. Sur ce, il fait l'éloge de Mgr Bourget, fondateur de l'Institution de la Providence. " Cette grande institution est encore l'ouvrage d'un grand Evêque ! Mgr Bourget est un homme dont on ne peut trop admirer les œuvres et le courage ! "

S'adressant ensuite aux Dames de charité, Son Excellence les engage fortement à persévérer dans les œuvres de miséricorde : " Vous êtes, dans le monde, les auxiliatrices des dames religieuses de la Providence ; vous aurez part à leurs mérites. "

Les petites orphelines eurent aussi de bonnes paroles, résumant en partie, tout en l'accommodant à la circonstance, ce qui avait été dit à la Congrégation.

Mgr Smeulders, profite de la circonstance, pour féliciter M. Asselin, du magnifique asile qu'il vient de faire construire pour les pauvres de Joliette.

*
* *

A 4½ heures, salut à l'église paroissiale.

Après le salut, M. le Maire, accompagné des Conseillers, présente une adresse.

Mgr, dans sa réponse, dit que la réception dont il a été l'objet lui a paru extraordinaire, qu'il ne s'en étonne pas cependant, parce qu'il sait que l'on voit en lui la personne du Souverain-Pontife. Il exprime la satisfaction qu'il a eue de voir M. le Maire avec M. le Curé à la station. " C'était pour moi une image de l'union qui doit exister entre l'Eglise et l'Etat. Que l'autorité civile soit le soutien de l'autorité religieuse et l'autorité religieuse sera plus encore le soutien de l'autorité civile. Joliette sous ce rapport réalise en partie l'idéal. Je trouve en elle un souvenir de l'âge d'or. De plus, je la trouve riche d'institutions pour tous les besoins. Je prévois pour elle un avenir de grandeur, si elle veut rester fidèle à ses traditions. "

* * *

A 7½ heures, séance au Collège Joliette.

La salle de récréation s'était transformée pour la circonstance.

Au fond, large hémicycle en amphithéâtre ; au sommet, à droite et à gauche : verdures ; au milieu, un trône du plus grand effet : vaste draperie rouge ondulée, parsemée d'étoiles. Le tout surmonté d'une couronne royale.

Près de Son Excellence se trouvaient le R. P. Supérieur, M. le Curé de Joliette, M. de Bie, le P. Provincial des Oblats, M. le Directeur du collège de l'Assomption, M. Lemay du diocèse de St-Hyacinthe, etc , etc., etc.

En face de Son Excellence étaient M. le Maire, accompagné de son Conseil, et M. le colonel Sheppard, commandant de la milice du collège, la veille.

En arrière étaient les religieux Clercs de St-Viateur,

venus des diverses maisons de l'Obédience de Joliette, et finalement le public.

A droite, une estrade pour le chant et la musique ; à gauche, une autre estrade où prirent place plus de 40 enfants, délégués des établissements dirigés par les Clercs de St-Viateur, dans la Province de Québec.

Sur la façade des décorations, on lisait en gros caractères :

LÉON XIII PONTIFE ET ROI.

On avait artistement disposé les écussons du Souverain Pontife, de Son Excellence, de Sa Grandeur Mgr Fabre et de l'honorable Barthelémy Joliette. Les bustes de ces hauts personnages, ainsi que celui de Mgr Bourget, occupaient un poste d'honneur.

Un peu vers la gauche et dans un endroit visible de partout, petite estrade à l'usage des orateurs.

Il y eut tout d'abord un compliment en langue flamande, présenté par M. Alfred Laliberté, élève de Rhétorique.

Nous croyons intéresser nos lecteurs en le reproduisant.

DE LEERLINGEN VAN HET « COLLEGE JOLIETTE » AAN ZIJNE EXCELLENCIE MONSEIGNEUR DOM H. SMEULDERS, PAUSELIJKE COMMISSARIS IN CANADA.

Excellentie,

Namens al de leerlingen van dit Gesticht, heb ik de eer UHoogEerwaarde onze eerbiedigste groeten en onze vurigste wenschen aantebieden. Het is met diepe aandoening en dankbaarheid dat ik deze woorden uitspreek, hopende dat Uwe Excellencie de gevoelens, die ik in Uwe moedertaal mag uitdrukken, gunstig zal aanneemen.

Uit ganscher harte zeg ik met al mijne medegezellen : Dat Godsdienst en Vrede immer in Uw edelmoedig vaderland zegeviere en met klimmenden luister schittere ! Wij eeren en beminnen dat land, want wij hebben de heldendaden Uwer voorouders en landgenooten gelezen en bewondert ; wij weten hoe diep het Geloof in het hart van dit dapper volk geankert is.

Moge de Almachtige het rijk van Belgie zegenen ! Lang en gelukkig leve de hooggeleerde Afgezant van onzen Heiligen Vader den glorierijken Paus Leo den dertienden ! Dat God hem immer beware en bescherme !

Nous reproduisons également la traduction française qui fut dite par M. Théodore Gervais, élève des Belles-Lettres.

Excellence,

Au nom de tous les élèves de cette Institution, j'ai l'honneur de vous offrir nos plus respectueuses salutations et nos vœux les plus ardents. C'est avec une profonde émotion et une vive reconnaissance que j'exprime ces paroles, espérant que Votre Excellence accueillera avec plus de plaisir des sentiments énoncés dans votre langue maternelle.

De tout cœur je m'écrie avec tous mes condisciples : Que la Religion et la Paix fleurissent dans votre noble patrie et qu'elles y brillent d'un éclat toujours croissant ! Nous honorons et nous aimons ce pays, car nous avons lu et admiré les exploits de vos ancêtres et de vos compatriotes ; nous savons combien profondément la Foi est ancrée dans le cœur de ce vaillant peuple.

Daigne le Tout-Puissant bénir le royaume de Belgique ! Longue et heureuse vie au très savant délégué de notre saint Père le glorieux Pape Léon XIII ! Que Dieu le défende et le protège toujours !

Vinrent ensuite quatre adresses :

ADRESSE de l'Institut de St-Viateur

Présentée par le R. P. C. Beaudry, Supérieur

ADRESSE collective des élèves des maisons de l'Obédience de Joliette

Présentée par M. F. Fernet du Collège de Berthier

ADRESSE de l'Institution des Sourds-Muets, Mile-End

Présentée et lue par un élève de cette Institution

ADRESSE des élèves du Collège Joliette

Présentée par M. Rodolphe Roulet, élève finissant de Philosophie.

Ces adresses, riches de beaux sentiments, étaient pleines d'allusions heureuses et propres à toucher Son Excellence.

Au moment de l'adresse collective des diverses maisons de l'Obédience de Joliette, un délégué de chacune de ces maisons, prit en main un cartel sur lequel était inscrit le nom de la maison représentée : ce qui offrait un fort joli coup d'œil.

Les adresses avaient été imprimées sur papier de luxe, à l'imprimerie du Collège et enluminées avec goût.

Ces adresses furent suivies d'une argumentation latine sur l'utilité et la nécessité de la philosophie.

La thèse ainsi posée : *Philosophia utilis est et necessaria*, fut bien démontrée par M. J. Cabana. Elle fut vigoureusement attaquée par M. J. Cardin. La réfutation, tout en étant exacte, ne fut peut-être pas assez vive. Son Excellence, dans tous les cas, s'y intéressa fort, et se rendit avec plaisir à l'invitation que lui fit M. Cabana de dire quelque chose sur la matière.

Pendant vingt minutes, Mgr nous entretint, en latin, de l'utilité et de la nécessité de la philosophie. Reprenant les principaux points de la thèse, il en fit un magnifique développement, parlant successivement de ce que l'homme retire de la philosophie, de ce que les sciences lui doivent et de ses relations nécessaires avec la théologie. Il fit une

brillante digression sur l'accord qu'il doit y avoir entre la foi et la raison. Il termina en énumérant les fruits que les jeunes gens retirent de l'argumentation, et demanda aux prêtres de vouloir bien encourager de leur présence les exercices de ce genre.

Son Excellence parle un latin que Cicéron ne désavouerait pas. Mgr est évidemment dans sa sphère jusque dans les plus hautes questions. On reconnaît de suite en lui un homme supérieur. C'est un homme de cette trempe qu'il fallait au pays pour débrouiller les affaires. Léon XIII, on le voit, s'entend en hommes, et ce qu'il disait à deux prêtres canadiens ne nous étonne pas : " C'est une de mes plus belles intelligences que j'ai envoyée au Canada. "

Après le discours de Son Excellence, il y eut présentation d'un bouquet philosophique par M. Adelard Perreault.

M. Chrysologue Lacasse prononça ensuite un discours sur l'éducation. La thèse suivante fut solidement établie : " En matière d'enseignement, la famille et l'Eglise ont des droits supérieurs et primordiaux que l'Etat ne peut méconnaître, ni moins encore s'arroger. "

Ce discours fut très apprécié pour le fond, pour la forme et pour le débit.

Nous le reproduisons plus loin ainsi que les adresses et le bouquet philosophique.

Le chœur des élèves du Collège exécuta successivement : *Chant de Bienvenue* par Muller, *La victoire* d'Alfred Roland, et l'*Appel à la Patrie* de Félicien David ; fort jolis morceaux.

La fanfare du Collège, sous la direction de M. Lavigne, S.-D., fit entendre : *La Brabançonne*, de Van Campenhout ; une *Romance*, de Chs Birk ; une *Sérénade*, de C. A. White ; un *Galop*, de J. Auger. La musique fut à la hauteur de la circonstance.

Son Excellence répondit finalement aux adresses et avec beaucoup de bonheur. Mgr témoigna hautement sa satisfaction. " Votre séance, dit-il, a joint l'utile à l'agréable. Je vois qu'à Joliette, comme dans les autres collèges du pays, on donne une instruction sérieuse. Je félicite le R. P. Supérieur. Je remercie tous ceux qui ont travaillé à l'organisation de cette séance. " Son Excellence revint alors de nouveau sur l'utilité des études philosophiques et termina en prédisant à la ville de Joliette et à l'Institut des Clercs de St-Viateur un brillant avenir.

La séance se termina à 10 heures.

Tous se retirèrent enchantés.



Le 19, au matin, Son Excellence, accompagnée d'un grand nombre de prêtres, reprit le chemin de Montréal.

Cette visite laissera dans Joliette des traces ineffaçables et constituera dans l'histoire de cette ville une page des plus glorieuses.



Nous donnons plus loin la liste des prêtres qui se trouvèrent à Joliette lors de la réception de Son Excellence. Nous en avons compté 67.



ADRESSE DES ÉLÈVES DU PENSIONNAT DE LA CONGRÉGATION DE N.-D. A JOLIETTE

Présentée par Delle Lavallée.

A SON EXCELLENCE DOM HENRI SMEULDERS, DÉLÉGUÉ APOSTOLIQUE

Excellence,

Partout où un Prince de l'Eglise porte ses pas, il trouve toujours des mains amies pour serrer la sienne, des voix affectueuses pour lui souhaiter la « Bienvenue. » Partout il a droit à l'amour des fidèles qui se font gloire d'appartenir à la grande famille catholique.

C'est bien là le sentiment de religieux respect avec lequel Votre Excellence a été accueillie sur le sol canadien. Tous ont vénéré en votre personne le Représentant du Saint-Père, et tous se sont empressés de déposer à vos pieds l'assurance de la plus filiale soumission.

Aujourd'hui les religieuses et les élèves de ce Pensionnat espèrent que leurs timides accords trouveront aussi écho dans votre cœur si bon, et elles prient Votre Excellence d'agréer le merci le plus cordial pour l'honneur de sa gracieuse visite ; honneur qu'elles apprécient hautement, et dont le souvenir restera gravé dans cette demeure du cœur si bien nommée : « Reconnaissance. »

A ces accents de sincère gratitude, s'unissent les vœux et souhaits offerts au Ciel pour votre bonheur et votre conservation, pour votre mission importante qui doit marquer une heure solennelle dans l'Eglise du Canada. Fille aimée du Saint-Père, elle a précieusement gardé, pur et sans tache, le dépôt de la Foi qu'elle avait apporté d'autres pays.

Maintenant, Excellence, qu'il nous soit permis d'exprimer l'attachement de nos jeunes âmes pour le Souverain Pontife. Nous vivons loin de Rome, il est vrai, mais les deuils du Saint-Père ne sont-ils pas les deuils d'une famille ? et l'amour que nos mères et nos maîtresses nous ont inspiré pour Léon XIII n'est-il pas le vaisseau mystérieux qui, souvent, nous fait traverser les

mers ? Oh ! oui, nos cœurs sont près de Lui, et toutes les fois que nous nous agenouillons auprès de l'autel, nous prions Dieu de faire voguer la Barque de Pierre sur une mer calme et silencieuse, d'envoyer l'Ange consolateur briser les chaînes de l'auguste Captif du Vatican. Puis, lorsque vous retournerez auprès de notre Père commun, lorsque vous lui parlerez de ses enfants de la Nouvelle France, nous osons vous supplier de demander pour notre *Alma Mater*, pour nos maîtresses et pour nous, une bénédiction spéciale de Sa Sainteté.

Veuille celle de Votre Excellence, que nous sollicitons en ce moment, appeler les plus ineffables faveurs sur les enfants de la Vénérable Mère Bourgeoys.

ADRESSE DES DAMES DE CHARITÉ

Présentée par Dame Veuve Scallon

A SON EXCELLENCE DOM HENRI SMEULDERS, COMMISSAIRE APOSTOLIQUE.

Excellence,

Lorsque les échos de la Ville Eternelle se rendirent jusqu'ici annonçant que Votre Excellence venait pour quelque temps s'abriter sous le ciel canadien, une religieuse émotion s'empara de tous les cœurs, mais nous étions loin d'entretenir l'espoir que cet illustre Messager du Pape-Roi porterait la condescendance jusqu'à venir bénir les Dames de Charité de Joliette.

Qu'il plaise à Votre Excellence de recevoir nos hommages les plus profonds et nos sentiments les plus distingués de reconnaissance pour cette faveur signalée.

Jusqu'à un certain point il nous est facile de nous rendre compte d'un privilège aussi grand qu'inattendu. Envoyé par le

digne Successeur de Celui qui aimait à passer sur la terre en faisant le bien, vous avez comme eux, Excellence, un regard bienveillant, une parole aimable pour toute œuvre qui se ressent de l'amour de Jésus-Christ. Nous vous félicitons de l'heureuse santé dont vous paraissez jouir, nous avons tout lieu de croire qu'un Ange du ciel veille sur vos jours précieux et nous espérons qu'il lui sera donné encore bien des années de prendre soin d'une existence aussi utile à la société qu'à la religion.

Comme Représentant de notre bien aimé Pontife Léon XIII, nous vous prions, Excellence, de lui faire part de notre sincère attachement à la sainte cause qu'il défend avec tant de courage et de dignité. S'il y a une espérance dans laquelle nous puissions nous bercer avec bonheur, c'est que l'illustre Vicaire de Jésus-Christ, au besoin, trouve dans les enfants du Canada, des cœurs courageux et dévoués, dignes émules de Lamoricière et de Pimodan, toujours prêts à défendre les saintes maximes dont Sa Sainteté est le dépositaire.

Comme souvenir de cette heureuse circonstance, veuillez Excellence, nous donner votre bénédiction paternelle.

ADRESSE DE L'INSTITUT DE ST-VIATEUR

Présentée par le R. P. C. Beaudry, Supérieur.

Excellence,

Au nom de l'humble communauté religieuse que vous honorez aujourd'hui de votre visite, c'est un grand bonheur pour moi de saluer en votre personne vénérée le représentant immédiat du Saint-Siège et le religieux éminent que Notre Saint Père le grand pape Léon XIII honore de sa confiance particulière.

Votre présence au milieu de notre jeune famille religieuse, Excellence, est une faveur dont nous apprécions tout le prix :

permettez-moi de me faire l'interprète de tous les enfants de saint Viateur pour vous exprimer la joie et la gratitude profondes qu'ils en éprouvent.

Fils aimants et aimés de l'Eglise, comment ne tressaillerions-nous pas de joie à la vue de l'Envoyé de notre Père commun, l'illustre Pontife à qui Dieu a confié le soin de « paître ses agneaux et ses brebis » et qui entoure les portions les plus infimes de son troupeau de sa vigilante et paternelle sollicitude ? Car nous sommes heureux de le proclamer, Excellence, tout ce que nous sommes, nous le devons aux bienfaits de ce Siège apostolique que votre haute sagesse représente si dignement en ce pays. Béni dans ses saintes règles, béni dans la personne de son pieux fondateur par le pape Grégoire XVI, de glorieuse mémoire, notre jeune Institut se développe peu à peu sous l'influence féconde de la parole de Pierre : « Crescite et multiplicamini », et le Saint-Siège, toujours plus paternel envers ses enfants les plus faibles, veut bien continuer à nous couvrir de sa protection directe dans la haute personnalité d'un Prince de l'Eglise.

Source des bénédictions que nous avons reçues, la chaire de Pierre est le centre où nous aimons à reporter le mérite de nos modestes travaux, le fruit de notre filial dévouement et l'hommage respectueux de notre inaltérable amour.

Je suis donc heureux, Excellence, plus que je ne saurais l'exprimer, de déposer aux pieds de votre personne vénérée, l'assurance de cet inébranlable attachement au Saint-Siège, que nous prescrivent nos saintes règles. Nous y joignons l'expression des vœux ardents que nous formons pour le triomphe éclatant et prochain des droits sacrés et imprescriptibles de l'illustre Captif du Vatican.

Pour vous, Excellence, qui avez bien voulu venir visiter les humbles enfants de saint Viateur, recevez de nouveau le tribut de notre reconnaissante vénération et daignez répéter sur nous, sur nos œuvres, la féconde parole pontificale : « Crescite et multiplicamini. »

Daignez, Monseigneur, mettre le comble à votre bonté en accordant une bénédiction spéciale à nos élèves et à tous ceux

qui ont puisé leur éducation dans la famille de saint Viateur et qui déjà sont répandus dans tous les rangs de la société.

ADRESSE COLLECTIVE DES ÉLÈVES DES MAISONS DE L'OBÉDIENCE DE JOLIETTE

Présentée par M. F. Fernet, élève du Collège commercial de Berthier

Excellence,

C'est pour nous un bonheur inappréciable, au milieu des splendeurs de cette imposante solennité, de vous offrir le tribut de nos respectueux hommages et de notre profonde vénération.

Nous appartenons à cette portion privilégiée de la jeunesse qui a le bonheur de recevoir une éducation parfaitement chrétienne. Nous remercions le Ciel de ce que, dans notre chère patrie, nous puissions encore puiser notre instruction aux plus pures sources de la Religion, tandis que, dans bien des pays, cet avantage est refusé à un grand nombre d'enfants.

Cette faveur inestimable, nous la devons, après Dieu, à la belle communauté de Saint-Viateur, fondée en Canada par le vénérable archevêque Bourget, et dont les rameaux bienfaisants s'étendent sur toutes les parties de cette Province.

Enfants de saint Viateur, élèves des différentes Maisons que cet Institut a établies dans ce pays, c'est pour nous un devoir filial de nous associer à l'allégresse que cause à notre vénérée Mère la visite du Représentant du Saint Siège, et quoique nous soyons les plus humbles fils de l'Eglise, nous émettons le consolant espoir que Votre Excellence daignera, dans sa paternelle bienveillance, agréer nos souhaits et nos hommages.

ADRESSE DES ÉLÈVES DU COLLÈGE JOLIETTE

Présentée par M. Rodolphe Boulet, élève finissant de philosophie.

Excellence,

Depuis le jour où votre prochaine visite nous a été annoncée, nos impatients désirs ont hâté le moment heureux où nous pouvons enfin contempler vos traits vénérés, et vous offrir avec une sincère et libre effusion l'hommage respectueux de notre profonde vénération.

En voyant au milieu de nous l'illustre Représentant du Saint-Siège, nos cœurs débordent d'allégresse, nos voix émues répètent des hymnes de reconnaissance, et notre pensée, traversant les espaces, s'élance vers le trône où siège dans sa sereine majesté l'auguste Vicaire de Jésus-Christ. C'est Rome elle-même que nous croyons voir avec son auréole de siècles et ses grands souvenirs, avec ses gloires passées et ses douleurs présentes.

Victime d'une usurpation sacrilège, le Pontife romain a vu tomber de son front sa couronne de roi ; ses mains, qui bénissaient la Ville et l'univers, portent d'indignes chaînes ; ses droits les plus sacrés sont méconnus et foulés aux pieds ; chaque jour de nouveaux empiétements, accomplis à la face de l'Europe, viennent s'ajouter à la liste déjà longue des attentats de la révolution. Mais cette crise douloureuse ne saurait se prolonger, les vains projets de l'impiété s'évanouiront, et, sans doute, le règne de Léon XIII, si glorieusement inauguré, verra se lever pour l'Eglise une aurore de paix et de liberté.

La visite de Votre Excellence n'est pas seulement pour nous un honneur immense, elle nous fournit l'occasion de proclamer de nouveau et hautement notre invincible attachement à la Chaire de Pierre. Notre Collège s'honore d'avoir pour fondateurs le vénérable archevêque Bourget et l'honorable Barthélemy Joliette, qui resteront dans l'histoire nationale, le premier comme le type accompli du zèle épiscopal, le second comme le symbole du patriotisme.

Fils de ces hommes illustres, nous sentons vibrer autour de nous le souffle puissant qui animait les immortelles créations de leur génie. Héritiers de leur esprit, nous avons conservé parmi nous, comme une tradition d'honneur, le dévouement au Saint-Siège. Nous le disons avec une légitime fierté, c'est du Collège Joliette qu'est parti le premier zouave canadien ; plusieurs de nos devanciers ont suivi ce noble exemple, et, aujourd'hui encore, sur un signe de Léon XIII, une nouvelle phalange de nos condisciples offrirait sa vie pour la défense des droits inaliénables du Pontife romain.

Voilà pourquoi nous acclamons avec tant de joie l'illustre Délégué du Saint-Siège ; voilà pourquoi, à l'aspect de Votre Excellence, qui représente ces grandes choses que nous vénérons, tous nos sentiments d'amour se réveillent et éclatent avec un irrésistible enthousiasme.

Ah ! Monseigneur, quand la Providence vous aura ramené sous le beau ciel d'Italie, au milieu des incomparables splendeurs de la Rome chrétienne, dites à notre glorieux Père Léon XIII combien nous l'aimons ; dites-lui que nous sommes franchement et entièrement catholiques ; que nous voulons vivre et combattre en fils de l'Eglise ; que nous sommes prêts à mourir pour sa sainte cause.

Encore à nos premiers pas dans la vie, mais nourris des enseignements vivifiants du christianisme, nous comprenons ce que Dieu, ce que la Patrie, ce que l'Eglise attendent de nous, et, avec l'assistance du Ciel, nous saurons l'accomplir. Groupés sous la houlette de nos Pasteurs, nous marcherons avec confiance vers l'avenir. Le cœur élevé vers Dieu, les yeux fixés sur le phare lumineux de la Foi, nous hâterons par nos ardents désirs et par nos incessantes prières le rétablissement du règne social de Jésus-Christ et la liberté de l'auguste Pontife Léon XIII.

Tels sont Monseigneur, nos aspirations, nos vœux, nos résolutions. Prosternés aux pieds de Votre Excellence, nous vous supplions de les bénir, ainsi que nos études, nos bons maîtres et nos chères familles.

BOUQUET PHILOSOPHIQUE

Présenté par M. A. Perreault

Excellence,

On vous a parlé tout à l'heure de l'utilité et de la nécessité de la philosophie (1).

On a dit de cette science qu'elle est la connaissance des choses par leurs *dernières* causes, par leurs *premiers* principes, par leurs raisons *dernières*.

Mais quelle est donc la puissance qui porte si loin ses vues ? Quelle est donc la vertu qui creuse ainsi jusqu'à la racine de l'être ?

Cette vertu, cette puissance, c'est l'*Intelligence*.

Cette intelligence, ne l'avez-vous jamais regardée ? Ne l'avez-vous jamais interrogée ? La connaissez-vous ? Ne vous êtes-vous jamais demandé

Quel est son acte ?

Quelle est sa force ? Sa recherche ? Sa sentence ?

Quel est son exercice ? Son but ?

Quelle est sa victoire ? Sa limite ? Sa consolation ?

Quelle est sa captivité ? Sa défaite ?

Quel est son aiguillon ?

Quelle est sa récompense ?

Quel est son aliment ?

Quelle est sa dernière fin ?

La philosophie répond en deux mots à toutes ces questions :

« L'*acte* de l'intelligence, c'est la *pensée ;*

Sa *force*, l'*attention ;*

Sa *recherche*, la *comparaison ;*

Sa *sentence*, le *jugement ;*

Son *exercice*, le *raisonnement ;*

Son *but*, la *connaissance ;*

---

(1) Diverses raisons nous ont fait omettre la publication de la thèse latine sur l'utilité et sur la nécessité de la philosophie.

Sa *victoire*, l'*évidence ;*
Sa *limite*, le *mystère ;*
Sa *consolation*, la *foi ;*
Son *état*, la *certitude*, le *doute ;*
Sa *captivité*, l'*ignorance ;*
Sa *défaite*, l'*erreur ;*
Son *aiguillon*, la *surprise ;*
Sa *récompense*, l'*admiration ;* » (1)
Son *aliment*, la *vérité ;*
Sa *fin dernière*, la *divinité contemplée face à face.*

DISCOURS SUR L'ÉDUCATION

Prononcé par M. Chrysologue Lacasse

Excellence,

De nombreuses questions agitent les sociétés modernes et servent d'aliment à des polémiques aussi stériles que fastidieuses. L'on a vu se poser successivement la question politico-religieuse, la question scolaire et la question sociale compliquée de la question ouvrière. La pseudo-science, qui s'empare de tout, tient ses assises dans de pompeux congrès où s'étalent au grand jour les doctrines les plus fausses, les théories les plus absurdes. Etrange aberration ! C'est par des déclamations creuses, par le vain appareil d'une éloquence sophistique que l'on prétend guérir les maux de l'humanité ! Aveuglés par l'orgueil de la raison, les phi-

(1) Dictionnaire logique de la langue française par l'abbé Elie Blanc. Page 126.

losophes et les rhéteurs de l'incrédulité ne voient point que le salut de la société est dans les éternels principes proclamés par l'Evangile. La parole de vie qui s'échappait des lèvres augustes de l'Homme-Dieu a seule la vertu d'opérer le miracle de la régénération sociale, tandis que la raison humaine, privée de la lumière de la Foi, s'égare nécessairement ; de là le labyrinthe inextricable d'opinions qui caractérise la Babel du rationalisme.

Nous croyons que dans ces temps mauvais où l'irréligion déploie des efforts gigantesques pour envahir la société, c'est un devoir d'honneur pour la jeunesse catholique de se grouper autour du glorieux drapeau des vrais principes, car, à l'erreur totale, il faut opposer la vérité totale. Nous connaissons le tendre intérêt que Votre Excellence porte à la jeunesse, c'est pourquoi nous osons nous flatter de l'espoir que vous daignerez écouter avec une patiente indulgence les humbles considérations que nous allons présenter sur la question vitale de l'éducation.

La thèse que nous essayerons de prouver est libellée comme suit : « En matière d'enseignement, la famille et l'Eglise ont des droits supérieurs et primordiaux que l'Etat ne peut méconnaître ni moins encore s'arroger. »

En des temps moins troublés, il devrait suffire d'énoncer cette proposition, car l'axiome ne se prouve pas ; mais, depuis un siècle surtout, la presse avec ses mille voix, avec sa dévorante et malsaine activité, a propagé tant d'erreurs, a égaré un si grand nombre d'esprits, qu'il devient indispensable de démontrer les vérités les plus élémentaires.

Pour procéder avec quelque méthode, nous commencerons par établir les bases sur lesquelles s'appuyera notre argumentation. Avec les autorités les plus compétentes, nous disons que l'enseignement est l'art de former les esprits et les cœurs en leur communiquant la vérité, et nous affirmons que pour être capable d'enseigner, il faut posséder une doctrine et avoir reçu une mission. Ces principes, que nous tenons pour indiscutables, nous les appliquerons successivement à la famille, à l'Eglise et à l'Etat, il nous sera facile ensuite de conclure à qui incombe la charge importante de l'éducation.

I.

Et d'abord, nous ne pouvons nous défendre d'une profonde émotion en pénétrant dans le sanctuaire de la famille, car ils sont bien vivants encore dans nos cœurs les touchants souvenirs du foyer paternel. Et qui donc oserait nier que nous devons à nos parents notre première éducation ? C'est au milieu des caresses et des tendres baisers de notre mère que nous avons souri à la vie, c'est elle qui a surpris le premier rayon de notre intelligence naissante et fait éclore les premiers sentiments dans notre cœur. Qui de nous ne se rappelle pas, dans un passé embaumé de suave poésie, la douce image de celle qui se pencha sur notre berceau ? C'est Dieu lui même qui plaça près de nous cet ange qui devait affermir nos pas chancelants et donner les premières leçons à notre âme avide de connaître. A ses côtés nous avons vu un homme que nous appelions notre Père et qui, avec plus de gravité, mais non moins d'affection, nous prodiguait sans relâche les conseils et les lumières de son expérience. Cette éducation, toute imprégnée de tendresse et qui laisse dans l'âme de l'enfant des traces ineffaçables, se donne partout où l'homme établit une demeure et érige un foyer domestique. Et il en a été ainsi depuis l'institution de la famille, c'est-à-dire depuis le commencement du monde, car Adam et Eve, nos premiers parents, avaient reçu de Dieu lui même la doctrine et la mission requises pour enseigner. C'est donc de droit naturel et par la force même des choses que la famille, antérieurement à tout pouvoir humain, a possédé le droit d'enseigner.

Si, comme dans la plupart des cas, le père ne peut utilement exercer ce droit, il y a pour lui une stricte obligation de choisir pour le remplacer des maîtres capables d'enseigner avant tout la religion et la morale qui sont les bases de toute instruction. Le père délègue son autorité éducatrice au maître de son choix et ainsi le droit primordial de la famille subsiste dans toute son intégrité.

Tels sont les principes proclamés par la saine raison et consacrés par l'expérience. Eh bien ! que devient aux yeux des

novateurs modernes ce droit antique et sacré ? Ils le contestent audacieusement. Le sanctuaire de la famille a été violé ; dans bien des pays le père n'a plus le droit légal d'enseigner son enfant, car il ne peut plus lui donner un maître de son choix. On l'a dépouillé de l'autorité éducatrice qu'il tient de Dieu et, malgré les protestations de sa conscience indignée, on lui arrache ses fils pour les livrer à un enseignement qu'il condamne et réprouve.

II.

Si la famille est la première éducatrice de l'enfant, il est une autre institution qui a, comme elle, un droit primordial en cette matière, c'est l'Eglise, car elle possède au degré le plus éminent les qualités qui constituent un véritable éducateur. Elle a une doctrine magnifique, formant un ensemble admirable de vérités, une doctrine à la fois simple et sublime qui s'adapte merveilleusement à toutes les intelligences. Elle a une mission qui lui fut donnée avec grandeur et solennité par Jésus-Christ lui-même sur la montagne de l'Ascension : *Euntes docete omnes gentes ;* mission universelle, établissant les apôtres et leurs successeurs éducateurs de tous les peuples qu'ils enfanteraient à la foi jusqu'à la consommation des siècles.

Est-il nécessaire, d'ouvrir devant vous les pages émouvantes de l'histoire pour prouver que l'Eglise a rempli le mandat qu'elle reçut de son divin Fondateur ? A peine l'Esprit-Saint eut-il illuminé de ses célestes flammes les apôtres réunis dans le Cénacle, que ces hommes, auparavant faibles et timides, annoncèrent hautement la vérité. Ils connurent la prison et les verges de la synagogue pharisaïque, mais ils accomplirent leur mission avec une invincible constance ; la persécution les dispersa, mais leurs voix retentirent jusqu'aux extrémités de la terre. Rome, Athènes, Alexandrie, Antioche, toutes les cités de l'empire reçurent tour à tour leur enseignement. Une lutte terrible s'éleva entre cette doctrine nouvelle et le monde païen. Pendant trois siècles les Césars tentèrent d'étouffer cet enseignement importun qui stigmatisait leurs hontes et lançait comme un défi, au milieu des

turpitudes du paganisme, les préceptes de son austère et implacable morale ; pendant trois siècles des millions de martyrs confessèrent Jésus-Christ dans les prétoires et les amphithéâtres ; puis, au moment marqué par la Providence, la croix triomphante, arborée par Constantin au sommet du Capitole, annonça que l'univers était chrétien.

Lorsque, dans la suite, l'empire romain s'effondra sous les coups des barbares, les ouvriers évangéliques se précipitèrent dans le champ immense qui s'ouvrait à leur courageuse activité. C'est à ce moment qu'apparut cet ordre illustre des Bénédictins, dont les mille monastères formaient au milieu de la barbarie générale comme autant de foyers lumineux d'où la civilisation rayonnait au loin.

Il nous serait facile de suivre ainsi les annales de l'Eglise et de constater, à chaque siècle, l'accomplissement de sa mission éducatrice. Nous devrions citer en premier lieu les Papes qui furent les promoteurs infatigables de l'éducation, et les ordres religieux qui peuvent se glorifier d'être les sentinelles avancées de la religion, les dépositaires et les dispensateurs de la science. C'est de leurs rangs que sortirent les princes de la scolastique, surtout ce Thomas d'Aquin dont l'univers savant admire l'étonnant génie et sur le front duquel Léon XIII a déposé une couronne immortelle, et l'illustre fils de Citeaux, le grand saint Bernard qui fut l'oracle du douzième siècle. Nous devrions citer encore les universités et toutes les écoles du moyen-âge, cette période brillante que l'histoire, défigurée par la passion, a si odieusement travestie en une époque de ténèbres et d'ignorance. Enfin nous devrions louer l'héroïsme des missionnaires qui, la croix à la main, abordaient aux plus lointains continents pour y porter la parole qui donne la vie et le flambeau qui éclaire l'avenir. Est-il un peuple qui n'ait vu débarquer sur ses rivages les hérauts de la religion, les prédicateurs de la vérité ? Non, jamais l'Eglise n'a manqué à sa mission et, dans cette longue suite de siècles, ses ennemis les plus acharnés n'ont pu signaler une défaillance dans son zèle.

Mais est-il besoin d'interroger le passé ? Jetons un regard

sur les œuvres admirables qui nous entourent, contemplons les institutions scientifiques et charitables qui parsèment le sol béni de notre chère patrie. Oh ! non, la sollicitude de l'Eglise n'a point dégénéré, elle s'est transformée et agrandie avec les circonstances, car elle s'adapte à toutes les situations et fait face à toutes les éventualités. Peut-on citer une douleur qu'elle n'ait soulagée,une ignorance qu'elle n'ait éclairée de ses enseignements ? Le monde, dans son froid égoïsme, repousse les petits et les pauvres, l'Eglise les recueille et les presse sur son sein ; elle suscite en leur faveur d'héroïques dévouements elle envoie pour les instruire des légions d'hommes dévoués et des essaims de vierges. Quel est donc le secret de cette inépuisable tendresse, de cette sollicitude universelle qui embrasse à la fois toutes les générations, tous les peuples et tous les individus ? Ce miracle s'explique par un seul mot : l'Eglise est notre mère !...

Et qui donc oserait douter du tendre intérêt que l'Eglise porte à l'éducation, quand on voit l'illustre représentant du Saint-Siège quitter les graves soucis d'une importante et délicate mission pour venir nous apporter la royale aumône de ses conseils ? Ah ! Monseigneur, soyez mille fois remercié, car, comme le divin Maître, comme l'Eglise, notre sainte mère, vous laissez venir à vous les petits enfants pour les encourager et les bénir.

Vous venez de voir, dans ce court exposé, la synthèse très incomplète des bienfaits que l'Eglise a répandus sur l'humanité. Ne semble-t-il pas qu'un concert universel d'actions de grâces devrait s'élever pour exalter un dévouement si sublime et des services tant de fois séculaires ? Et pourtant, le croirait-on ? Nulle part l'Eglise n'a été attaquée avec plus d'acharnement que sur le terrain de l'éducation ! Les persécutions ont ensanglanté sa robe, les hérésies ont nié ses dogmes, les schismes ont déchiré son unité, d'ingrats usurpateurs lui ont enlevé son domaine temporel, et elle a continué sa route, calme dans sa foi, inébranlable dans son espérance, sublime dans sa charité ; mais hélas ! une douleur suprême était réservée à son cœur de mère ! L'impiété en délire a arraché de son sein les enfants qu'elle nourrissait et les a livrés en pâture à l'athéisme ! Elle a vu disperser les con-

grégations auxquelles elle avait confié l'éducation de la jeunesse ; elle a vu enlever le crucifix des écoles ; elle a vu ses fils arrachés du sanctuaire pour être jetés dans les camps et dans les casernes ; on l'a spoliée des biens qu'elle avait acquis par de longs siècles de travaux et de sueurs, et pour mettre le comble à tant de rapines et d'injustices, on lui ravit jusqu'à l'âme de ses enfants ! Ah ! l'Eglise ne résiste à de si terribles coups que parce qu'elle est immortelle et que son existence repose sur le roc inébranlable de la parole de Dieu.

III.

Monseigneur, pour terminer la tâche que nous avons entreprise, il nous faut maintenant parler de l'Etat, c'est-à-dire de ce César anonyme, de ce despote sans entrailles qui prétend tout absorber à son profit. Examinons ses titres à la lueur des principes. A-t-il, en matière d'enseignement, des droits équivalents à ceux de la famille et de l'Eglise ? Nullement, car il ne possède aucune des conditions requises pour enseigner. Et d'abord, il n'a pas de doctrine. Que dis-je ? il se glorifie de n'en pas avoir. L'Etat centralisateur et omnipotent, tel qu'on le conçoit de nos jours, a répudié toutes les traditions spiritualistes, il se proclame *neutre*, ce qui veut dire qu'il érige l'athéisme en système de gouvernement. Totalement dépourvu de doctrine, il n'a pas non plus de mission. Ce n'est ni la nature ni Dieu qui lui en ont donné une ; il se l'est tout simplement attribuée à lui-même ou plutôt il l'a reçue des sociétés secrètes auxquelles il sert d'instrument et de levier.

Cette mission, on la connaît, c'est la destruction de la famille ; c'est la guerre à l'Eglise ; c'est la promulgation des odieuses lois qui décrètent l'instruction obligatoire et athée ; c'est la persécution légale et savante à la façon de Julien l'Apostat ; c'est en un mot l'annihilation de tous les droits au profit exclusif de ce tyran insatiable qu'on appelle le *Dieu-Etat*.

Nous ne prétendons pas qu'il faille toujours et partout exclure l'Etat de l'éducation. La saine raison lui assigne un rôle

secondaire mais utile ; sa coopération peut être jusqu'à un certain point nécessaire parfois, pour protéger et soutenir les efforts combinés de la famille et de l'Eglise. Mais là se borne sa tâche ; un pas plus loin commence l'usurpation ; or la douloureuse expérience des temps présents nous a appris avec quelle facilité ce pas est tous les jours franchi.

Une secte, audacieuse entre toutes, s'est levée, arborant l'étendard de la révolte et jurant la ruine de l'Eglise ; cette secte infernale veut détrôner Jésus-Christ et faire mentir l'oracle divin qui donna les nations en héritage au Verbe de Dieu, la franc-maçonnerie dispose d'une armée nombreuse et aguerrie, et, dans presque tous les pays du monde, elle peut s'écrier, comme Louis XIV dans l'enivrement de sa puissance : *L'Etat c'est moi.* De là viennent toutes les lois liberticides qui font trembler pour l'avenir ; de là viennent toutes les entraves et les tracasseries que la bureaucratie officielle ne cesse de susciter. L'Etat moderne nous inspire une insurmontable défiance ; la neutralité dont il se targue est un mensonge et un leurre, le masque dont il s'affuble dissimule mal son impiété et sa haine. C'est pourquoi nous sommes forcés de voir en lui un ennemi, et nous nous déclarons partisans de l'idée qui a surgi sur la terre chrétienne de Belgique et qui se résume dans cette formule : *L'Etat hors de l'école !*

Que l'Etat construise des chemins de fer, qu'il creuse des canaux, qu'il veille aux différents services publics, il y a là un champ assez vaste pour son activité ; mais qu'il ne pénètre pas dans le sanctuaire de l'école, car c'est une terre sainte qu'il profanerait !

Si nous avons osé, nous jeunes débutants, traiter devant Votre Excellence le sujet si controversé de l'éducation, c'est que notre faiblesse s'appuyait sur la puissance intrinsèque et victorieuse des principes. Nous n'avons fait qu'un simple exposé des principes qui régissent cette matière, et nous n'hésitons pas à conclure que les droits de la famille et de l'Eglise sont primordiaux et supérieurs à ceux de l'Etat. Il nous semble que cette conclusion est légitime, elle s'impose à tous les esprits droits et impartiaux; mais depuis que les passions antireligieuses se sont empa-

rées de cette question, elle a été complètement détournée de son véritable point de vue.

L'école, qui doit être un sanctuaire de paix où les facultés de l'enfant se développent avec la calme lenteur des années, l'école est devenue une arène fiévreuse dont on se dispute la conquête, un terrain brûlant où se rencontrent les enfants de Dieu et les fils de Bélial.

Sur les champs de bataille, c'est autour du drapeau que se concentre l'action et que se portent les plus terribles coups, car la patrie succombe ou triomphe avec lui. Dans la guerre scolaire, l'enjeu de la victoire est mille fois plus précieux, cet étendard qu'on veut conquérir ou garder, c'est l'âme innocente de l'enfant ; or si le drapeau est le symbole de la patrie, l'âme est l'image de Dieu.

Oui, c'est au nom des âmes de leurs enfants que la famille et l'Eglise continueront à défendre les droits qu'ils tiennent du Ciel, et elles triompheront, nous osons le prédire, car l'astuce, la violence et la haine ne sauraient prévaloir contre le droit qui est immuable et éternel.

Dans cette lutte ardente, à laquelle nous aurons à participer un jour, notre place est assignée d'avance : nous serons au premier rang des défenseurs de l'Eglise ; c'est en l'auguste présence du Représentant de Léon XIII que nous prenons cet engagement d'honneur. L'Etat oppresseur des consciences, l'Etat neutre, foulant aux pieds les droits de la famille et de l'Eglise, trouvera en nous des adversaires convaincus et irréconciliables, car, comme nous avons eu l'honneur de le dire en commençant : à l'erreur totale, il faut opposer la vérité totale.

NOMS DES PRÊTRES PRÉSENTS LORS DE LA VISITE DE MGR SMEULDERS A JOLIETTE

R. P. C. Beaudry, P. S. V.	Supérieur de l'Obédience de Joliette
M. P. Beaudry, V. F.... ...	Curé de Joliette
M. G. F. de Bie	Secrétaire de Son Excellence
R. P. Antoine	Provincial des RR. PP. Oblats
M. T. Gaudet	Dir. du Collège de L'Assomption
M. A. Baril	Dir. du Collège comm. de Varennes
M. A. Lemay	Curé de St Marc (Dio. St-Hyacinthe)
R. P. C. Ducharme, P. S. V.	Maître des novices, Noviciat, Joliette
R. P. J. Michaud, P. S. V.	Inst. des Sourds-Muets de Montréal
R. P. A. Jacques, P. S. V.	Noviciat de Joliette
R. P. J. Peemans, P. S. V.	Préfet des études au Collège Joliette
R. P. A. Charlebois, P. S. V.	Prof. des Sciences au Collège Joliette
R. P. J. A. Laporte, P. S. V.	Prof. de Belles-Lettres «
R. P. A. Boucher, P. S. V.	Dir. de l'Inst. des S.-M. de Montréal
R. P. X. Desrochers, P. S. V.	Noviciat de Joliette
MM. J. Huot	Curé de St-Paul-l'Ermite
A. Allaire	Ancien curé
S. Tassé	Curé de Ste-Scholastique
A. Lebel	Ancien curé, Joliette
A. F. Dupuis	Curé de Ste-Elisabeth
H. Dupuis	Ex-chapelain, Joliette
C. Caisse	Curé de St-Sulpice
V. Clément	« de St-Gabriel
D. Laporte	« de St-Ambroise
J. Martel	« de St-Paul
U. Archambault ...	« de St-Félix-de-Valois
S. Théberge	« de Varennes
J. O. Chicoine	« de St-Thomas
T. S. Provost ...	« de St-Esprit
L. M. Taillon	« de St-Michel
T. Dagenais... ...	« de St-Roch

MM. J. Piché	Curé de Terrebonne
F.-X. Geoffroy ...	« de St-Norbert
A. Larose...	« de St-Liguori
C. Daigneault ...	« de Ste-Julie
F.-X. Birtz	« du Coteau St-Louis
R. Rioux	« de Ste Monique
M. Leblanc	« de St-Martin
J. Aubin	« de St-Jean-de-Matha
O. Dubois, V. F. ...	« de Rawdon
J. Dozois	« de la Pointe-aux-Trembles
C. Huet	« de Lachenaie
E. Dugas	« de Ste-Anne-des-Plaines
J. Chatillon	« de St-Alphonse
L. Bonin	« de St-Côme
C. Caisse	ex-chapelain, St-Sulpice
C. Dupras	ancien Curé, Lanoraie
F.-X. Laplante... ...	Vicaire à St-Joseph-de-Lévis
F.-X. Ladurantaye	Prof. de Phil., Collège L'Assomption
J. Morin	Préf. des études, Collège de Varennes
R. Bonin	Vicaire à St-Jean-Baptiste, Montréal
O. Dufault	« « «
C. O. Laferrière ...	« à St-Martin
J. Lévesque	« au Sacré-Cœur de Montréal
J. A. Desrosiers ...	« à Ste-Brigide de Montréal
L. Perreault	« à Varennes
A. Mandeville ...	« à St-Félix-de-Valois
N. Gauthier	« à St-Remi
C. Dugas	« à Ste-Elisabeth
P. Lamarche	« au Coteau St-Louis
J. Deschênes ...	« à St-Gabriel
A. Derome	« à St-Cuthbert
J. A. Lapalme ...	« à Joliette
A. L. Lévesque ...	« «
P. Sylvestre	Préfet de discipl. au Collège Joliette
O. C. Houle	Prof. de Belles-Lettres «
F. Baillairgé... ...	Prof. de Philosophie «

LISTE DES DÉLÉGUÉS DES MAISONS DE L'OBÉDIENCE DE JOLIETTE REPRÉSENTÉES LORS DE LA RÉCEPTION DE MGR SMEULDERS

Collège Joliette	MM. Jos. Richard Ch. D. Guilbeault
Ecole St-Viateur, (Joliette)	MM. Eusèbe Beaudry J.-B. D'Aoust
Collège commercial St-Joseph, Berthier	MM. Oscar Tellier Fortunat Fernet
Institution des Sourds-Muets, Montréal	MM. Théodule Fortin Thomas Simard Thomas O'Brien
Académie St-Viateur, Mile-End	MM. Dolphis Poitevin Parfait Lanoix
Verchères	MM. Vital Geoffrion Théod. Provost Louis Geoffrion
Boucherville	MM. Thom. Lalumière Alph. Primeau
St-Roch de l'Achigan	MM. Phil. Champagne Henri Lassalle J.-B. Laurier Octave Mercier
St-Eustache	MM. Emile Barbeau Alphonse Paquin
St-Timothée	MM. N. Desgroseilliers Hector Maher
Pointe-aux-Trembles	MM. J. Lafranchise Aimé Reeves
Lanoraie	MM. Joseph Hétu Ernest Primeau
St-Joseph de Lévis	MM. Améd. Bouchard Aggée Morneau F.-X. Germain

Ecole St-Charles, (Joliette)	MM. Joseph Masse
	Joseph Rivest
St-Louis de Gonzague	MM. E. Archambeau
	Gustave Bougie
Collège commercial St-François-Xavier, St-Denis	MM. N. Dragon
	Octave Lussier
Académie St-Louis, Mile-End	MM. H. Martineau
	Elie Désautels
Vaudreuil	MM. Régin. Harwood
	Wilfrid Larrivée
Académie St-Louis, Terrebonne	MM. F. Geo. Bernier
	L. Bernardin
Académie St-Jean-Baptiste, Ville St-Jean-Baptiste	MM. Auguste Lapalme
	Arthur Grenier
	Alphonse Lacroix
	Cléop. Mérineau
	Pierre Leclerc
	Joseph Lecrec
St-Barthélemy	MM. Jos. Dufresne
	Nap. Cornellier
	T. Lafontaine
	Gaston Rouleau

ADRESSE DE L'INSTITUTION DES SOURDS-MUETS, MILE-END, SOUS LA DIRECTION DES CLERCS DE ST-VIATEUR. (1)

Présentée et lue par M. T. Fortin, élève de cette Institution

A SON EXCELLENCE DOM H. SMEULDERS COMMISSAIRE APOSTOLIQUE EN CANADA

Excellence,

Les Sourds-Muets de l'Institution Catholique de Montréal m'ont chargé de présenter à Votre Excellence, les sentiments de leur profonde reconnaissance et de leur filial amour.

Les infortunés, sur la terre, se nourrissent du pain de la charité. Cette nourriture céleste, ils la trouvent toujours en abondance dans la religion chrétienne et dans le cœur des apôtres dévoués de Jésus-Christ.

Nous connaissons la large part que vous faites, dans votre cœur paternel, à la classe des Sourds Muets, car Votre Excellence leur a prouvé son amour par ses paroles et par ses actes.

C'est donc avec bonheur qu'en ce jour d'allégresse nous venons, nous aussi, adresser nos humbles hommages à votre personne vénérée.

Oui, nous accourons avec confiance auprès de vous, comme autrefois les malheureux de la Judée s'approchaient du divin Consolateur, et, impuissants à exprimer convenablement les sentiments qui nous animent, nous ne pouvons que répéter avec ceux que vous entourez de votre sollicitude : Amour, reconnaissance au grand Pontife Léon XIII et à son illustre Représentant.

---

(1) Cette adresse a été renvoyée à la fin, parceque nous ne l'avons eue que tard. La brochure elle-même devait paraître plus tôt, mais il a fallu compter avec la maladie.

TABLE